Envoyé en préfecture le 27/09/2019
Reçu en préfecture le 27/09/2019
Affiché le
ID : 059-200041960-20190923-CC_2019_180-DE

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PROCEDURE D'ATTRIBUTION DE L'AIDE A LA FORMATION

Principe de fonctionnement : BAFA

STAGE DE BASE

✓ Pour pouvoir obtenir la subvention de la Communauté de communes Pévèle Carembault, le candidat doit **retirer un formulaire de demande d'aide** auprès de la mairie ou du service Animation Jeunesse de la Pévèle Carembault. (voir feuille annexe)

Celui-ci est à transmettre à :

Pévèle Carembault
Service Animation Jeunesse
85, Rue de Roubaix - 59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE
Pour tout renseignement : nous contacter au **03 28 76 99 76**

Le dossier est à transmettre **Impérativement avant le mercredi 27 novembre 2019**

➲ Après la réception du dossier par la Pévèle Carembault, le candidat sera invité, par mail, à une journée de « Découverte du métier de l'animation » qui se déroulera le **Samedi 14 décembre 2019, de 9h à 17h** (Le lieu sera indiqué dans le courrier d'invitation). Sa présence tout au long de cette journée est obligatoire. Dans le cas contraire, la demande sera annulée. Le candidat participera à 4 ateliers :

- La formation BAFA
- Les Activités en ALSH
- Rôles et missions de l'animateur
- La Sécurité en ALSH

➲ C'est à l'issue de cette journée et selon son degré d'implication, que l'aide à la formation sera validée.

POSITIVE : le candidat devra transmettre la confirmation d'inscription (organisme de formation) au service Animation Jeunesse afin que celui-ci envoie une attestation de prise en charge directement à l'organisme.
ou

✓ **NEGATIVE** : le candidat sera invité à finaliser son inscription auprès d'un organisme de formation sans bénéficier de l'aide à la formation. Il aura la possibilité de postuler à l'un des stages mis en place sur le territoire en collaboration avec des organismes de formation à un tarif préférentiel.

RAPPEL : l'obtention de l'aide ne donne pas le bénéfice d'être systématiquement positionné sur un stage pratique dans l'un des accueils loisirs du territoire. Le candidat doit remplir un dossier de renseignement à la CCPC et avant chaque vacance il pourra consulter la liste des directeurs auprès desquels il postulera un poste d'animation.
Le candidat doit adopter un mode de fonctionnement qui le rend ACTEUR de sa formation.

STAGE de PERFECTIONNEMENT

✓ Plus de financement pour l'approfondissement. Néanmoins, La Pévèle Carembault pourra mettre en place des stages sur le territoire en collaboration avec des organismes de formation afin de faire bénéficier au candidat un tarif préférentiel.

✓ Les communes qui le souhaitent pourront proposer leurs locaux afin d'accueillir ces stages.

Envoyé en préfecture le 27/09/2019
Reçu en préfecture le 27/09/2019
Affiché le
ID : 059-200041960-20190923-CC_2019_180-DE

Mise en place de stage de formation BAFA organisé par la Pévèle Carembault en partenariat avec un organisme de formation à destination des bénéficiaires de la bourse.

Objectifs :

- Une formation adaptée aux besoins de l'organisateur et aux caractéristiques du territoires.
- Un cout de stage optimisé pour les stagiaires.
- Gratuité de formation BAFD

Conditions : Trouver un lieu de stage sur le territoire de la Pévèle Carembault.

Principe de fonctionnement : BAFD

STAGES DE BASE et APPRONFONDISSEMENT

✓ Pour pouvoir obtenir la subvention de la Communauté de communes, le candidat doit **retirer un formulaire de demande d'aide** auprès de la mairie ou du service Animation Jeunesse.

➲ La demande d'aide peut être effectuée tout au long de l'année, sans date limite de dépôt (sous réserve de places disponibles).
Après l'avoir récupérée, celle-ci est à transmettre à :

Pévèle Carembault
Service Animation Jeunesse
85, Rue de Roubaix - 59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE

➲ Après son dépôt, il recevra un accusé de réception invitant à appeler le service Animation Jeunesse pour prendre rendez-vous **avec le coordinateur.**

➲ Il sera ensuite reçu par celui-ci pour un entretien afin d'évaluer ses motivations.

Aides à la formation CC Pévèle Carembault 2020

Type de formation	Conditions	Période	Nombre de stagiaires concernés	Montant de l'aide	Type de session et lieu de la formation
BAFA ***Formation Générale***	**Participer à la journée JUMP'ANIM**	Au choix du candidat dans l'année 2019	85	**170 €**	***au choix du candidat***
BAFA ***Approfondissement***				**0 €**	***Tarifs préférentiels sur les formations en partenariat avec la CCPC***
BAFD ***Formation Générale***	***ENTRETIEN COORDINATEUR***	***Inscriptions Individuelles*** En 2017	**4**	**350,00 €**	***au choix du candidat***
BAFD ***Approfondissement***	***ENTRETIEN COORDINATEUR***	***Inscriptions Individuelles*** En 2017	**4**	**1er stage Financé 250 €** **2ème stage Financé 200 €**	***au choix du candidat***
PSC1	***Inscription***	***Juin 2019***	**50**	**65,00 €**	***A définir***

Envoyé en préfecture le 27/09/2019
Reçu en préfecture le 27/09/2019
Affiché le
ID : 059-200041960-20190923-CC_2019_180-DE

Principe de fonctionnement : PSC1

- ✓ Pour pouvoir rentrer en formation PSC1 en partenariat avec la Pévèle Carembault, le candidat doit **retirer un formulaire d'inscription** auprès du service Animation Jeunesse.

Pévèle Carembault
Service Animation Jeunesse
85, Rue de Roubaix - 59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE

- ➲ Après son dépôt, il recevra un accusé de réception afin de valider ou pas son inscription à la session de formation. Celle-ci pourra se dérouler en 1 ou 2 journées.

- ➲ Le cout de cette formation sera totalement pris en charge par la Pévèle Carembault.

Prise en charge pour la mise en place de cette formation

- Partenariat avec un organisme de formation et une prise en charge total de la Pévèle Carembault de la session à hauteur de 65,00 par stagiaire pour 50 candidats par an.
  Soit un montant de 3250,00 pour l'année.

Envoyé en préfecture le 27/09/2019
Reçu en préfecture le 27/09/2019
Affiché le
ID : 059-200041960-20190923-CC_2019_180-DE

BUDGET AIDE A LA FORMATION 2020

Nombre de candidat	BAFA BASE	BAFA APPROFONDISSEMENT	
		1ère aide	2ème aide
Nombre de demande	85	0	0
Total montant demande	14 450,00 €	0,00 €	0,00 €

BAFD BASE	BAFD APPROFONDISSEMENT	
	Aide	
4	4	
1 400,00 €	1600,00 €	

PSC1 secouriste	
50	
3 250,00 €	

JUMP'ANIM
1
800,00 €

TOTAL	
143	
21 500,00 €	

BP 2019 : 21 500,00